



Edito

Saint-Martinoises,
Saint-Martinois,

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés, pour quelques festivités, du 2 au 4 juillet. Nous en avons tous besoin après une année difficile.

Je remercie tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation.

Dans le même tempo, les associations du village vont reprendre leurs activités : le SMBS Tennis avec un tournoi d'été, le SMBS VTT avec une journée rando, le SMBS Pelote avec ses tournois de Paleta gomme et de main nue, la Pétanque avec ses concours du vendredi soir.

Chacun aura la possibilité de concourir pour la victoire finale en se dépensant sans compter, mais se sera aussi l'occasion de se retrouver pour quelques réjouissances gustatives qui font le bonheur des sportifs amateurs. Comme on dit « Après l'effort, le réconfort ».

Le Marché public pour la rénovation de la salle des fêtes va être ouvert à candidature début septembre et pour deux mois. Il est composé de plusieurs lots :

Maçonnerie, charpente, gouttières, menuiseries, cloisons et plafond, chauffage, sanitaires, peintures, électricité, générateur photovoltaïque, carrelage, sol, façades, finition désactivée extérieure, aménagement parking.

Le conseil municipal engage chaque entreprise locale à répondre à cet appel d'offres. Deux solutions vous seront proposées pour candidater : via l'annonce visible sur le site internet <https://www.boamp.fr>, ou par retrait du dossier en Mairie.

Alexandre LAPEGUE



RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET

1. Modification des statuts de MACS - Prise de compétence facultative : port de plaisance (M. le Maire) ;
2. SYDEC : modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune (E. Brayelle)
3. CDG 40 : Convention d'adhésion au service médecine préventive -année 2021 (L. Gibaru) ;
4. Personnel communal : Mise à disposition d'un agent au grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à l'ALSH de Saint Jean de Marsacq (L. Gibaru) ;
5. Actualisation des modalités d'occupation du domaine public (J. Sirot) ;
6. Vote de deux subventions complémentaires (J. Sirot)
7. Indemnités de fonctions des élus – abroge et remplace la délibération n°2020_07_21_D11 du 21 juillet 2020 (M. le Maire)
8. Budget communal : Décision modificative n°1 (J. Sirot)

CONSEIL D'ÉCOLE

Le lundi 5 juillet s'est tenu le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2020/2021 en présence du personnel enseignant, des parents d'élèves et de la Mairie.

Malgré une année rendue difficile par le contexte sanitaire, les enfants ont pu profiter de différentes manifestations à Noël, pour Carnaval et Pâques ; tous ont pu bénéficier dans le respect des règles sanitaires, d'un petit moment d'évasion pour clôturer l'année (zoo de Labenne, colline aux marmottes, aquarium de Biarritz, port de Capbreton, les Barthes et notre village ...).

L'année 2020/2021 comptait 152 élèves et l'année 2021/2022 ferait monter cet effectif à 181 élèves. Une 7ème classe a été ouverte pour la rentrée qui permettra de mieux répartir les trois niveaux de maternelle.



EMILE

Enseignement d'une matière par l'intégration d'une Langue Etrangère



La directrice de l'école a rappelé la mise en place du dispositif d'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère (EMILE) à la rentrée ; il permettra aux élèves de Moyenne Section, CE2, CM1 et CM2 de bénéficier de trois heures de bain linguistique par semaine ; il s'étendra par la suite à toutes les classes et à toutes les matières.

L'équipe enseignante de Saint Martin de Hinx s'est investie tout particulièrement dans la mise en place de ce projet qui fera de notre école, la première école bilingue de la circonscription.

INAUGURATION DU MARCHÉ

Le vendredi 2 juillet a eu lieu l'inauguration du marché hebdomadaire de Saint Martin de Hinx pour le plus grand plaisir de tous. Grâce aux 22 producteurs présents, un large choix de produits locaux ont été proposés aux citoyens.



Notre Maire débuta la soirée par un discours, en remerciant les différents exposants qui nous ont permis de mener à bien un des projets phare de notre campagne, mais aussi les agents et élus qui l'ont porté.

Notre marché des producteurs a ainsi été officiellement ouvert avec la coupure du ruban inaugural.



À cette occasion et pour respecter la tradition, les clés de la commune ont été remises au nouveau comité des fêtes, présidé par Jessie LABADIE et Jérémy VANDE VOORDE, tous bien impliqués pour relancer l'organisation de ces festivités.

Cette belle soirée, animée par le duo musical « De Touches et de Cordes », s'est poursuivie par un pot offert par la municipalité ; tous les Saints Martinois ont pu acheter et déguster les préparations culinaires proposées par les commerçants comme un bon couscous, une belle caille marinée avec ses pommes de terre, poulet rôti, cœurs de canard, omelettes aux piments, huîtres, melon, charcuteries, fromages, glaces fermières, vins, bières, olives ...

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et la convivialité.



*Nous vous attendons
comme d'habitude tous
les vendredis au
marché où vous
pourrez retrouver les
différents producteurs à
partir de 17h sans
oublier les Vendredis de
Saint Martin
(dégustation sur place)*

« SAVA CUISINER »

Les nouveaux gérants, Virginie et Sylvain, vous accueillent à partir du jeudi 29 juillet dans leur bar-restaurant-boucherie épicerie-traiteur.

Ils vous attendent avec impatience...



JOURNÉE FESTIVE DU 3 JUILLET

Durant tout l'après-midi du samedi, les Saints Martinois ont pu apprécier une course landaise organisée par la *Ganaderia Aventura* ; un spectacle a permis de revoir écarteurs et sauteurs en action.



C'était aussi une belle occasion pour beaucoup de se confronter aux vachettes et d'essayer quelques bosses.



Un espace de jeux gonflables et un atelier de maquillage ont été mis en place par le comité des fêtes au profit des enfants.

Cinq attractions foraines étaient à la disposition de tous pendant la durée du week-end.

L'Anguillade a permis à chacun de se régaler lors du traditionnel repas des fêtes, qui a rassemblé 320 personnes dans le respect des règles sanitaires.



La soirée a été animée par la banda « *los Gatchos* » et un toro de fuego la clôturait.

Un grand merci aux jeunes du comité des fêtes pour avoir organisé cette belle journée du samedi dans un très court délai, et dans les conditions sanitaires actuelles.



FINALES DE PELOTE

Dimanche 4 juillet ont eu lieu sur le fronton les finales du championnat des Landes de main nue par équipes jeunes. Deux équipes ont fait briller nos couleurs de Saint Martin de Hinx ! Un repas convivial était organisé pendant cette journée par le SMBS pelote.



Champions des Landes benjamins :

Yanis DESTAMPES - Yoan DARETS



Vainqueurs de la Coupe des Landes mini poussins :

Lia DESTAMPES - Clément SUHUBIETTE



SMBS VTT

Après une année de stand-by, le SMBS VTT Rando organise sa traditionnelle randonnée VTT et pédestre le **Dimanche 29 août**.

Le départ se tiendra à la salle socio-culturelle de Saint Martin de Hinx : Direction les sentiers de Saint Martin de Hinx, Biarrotte, Sainte Marie de Gosse, Saint Laurent de Gosse et Biaudos !

- ⇒ 3 parcours de VTT seront proposés du confirmé au débutant :
- 42 Km s'étendant sur les 5 communes,
 - 25 Km sur Saint Martin de Hinx et Biarrotte
 - 10 Km, pour ceux et celles qui veulent s'essayer aux singles saint-martinois...
(ouvert aux mineurs de plus de 14 ans accompagnés d'un parent)
- ⇒ 1 parcours de marche de 10 Km (Saint Martin de Hinx / Biarrotte)

La journée s'organisera de la manière suivante :

- Inscription à partir de 7h30 à 9h00 à la salle socio-culturelle,
- Départ libre VTT entre 8h00 et 9h00,
- Départ marche (groupé) à 9h00
- Randonnées suivant un parcours fléché
- Ravitaillements le long du parcours dont un ravitaillement « plancha »
- Retour à la salle socio-culturelle où la buvette attendra les participants

Nos bénévoles surveillants encadreront la randonnée. Pas de classements, chaque participant évolue à son allure.

Le port de casque est obligatoire.
Prévoir également son gobelet.

Les règles du protocole « covid » fourni par la FFCT devront être appliquées. Chaque participant devra être muni d'un pass sanitaire ou d'un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures.

Renseignements auprès des Présidents :

au 06 99 30 81 82 / 06 13 43 17 04

Nous vous attendons nombreux pour cette belle manifestation.

En remerciant nos sponsors pour cette manifestation :



SAINT MARTIN DE HINX
29 AOÛT
Départ du Fronton
Rando VTT 8€
25, 42 km + 10 km (tout public 5€)
& pédestre 10km 5€
Inscriptions sur place dès 7h30
Départs : VTT 42 km de 8h à 8h30
VTT 25 et 10 km de 8h à 9h - Marche 9h
Ravitaillement gastronomique
SMBS RANDO VTT
Renseignements
06 99 30 81 82

Le SMBS VTT RANDO

Bienvenue à
Hilona, Gina, Stéphanie
MOUXAUX
née le 23 juin

**Une pensée pour ceux
qui nous ont quittés**
Jean-Bernard RACHET - 7 juillet
Maria MADRID - 21 juillet

RAPPEL
Une coupure d'électricité
aura lieu sur la commune le
lundi 9 août de 9h00 à 12H00
pour l'entretien du réseau.